

## Demande de remboursement du compte coop

Pour les demandes de remboursement du compte coop de votre enfant, merci de remplir les informations suivantes et de déposer ce document à la vie scolaire, accompagné d'une enveloppe timbrée avec votre adresse avant le vendredi 17 juin 2022.

Nom des parents :

Prénom des parents :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe de l'élève :

## Transfert du solde du compte coop

Si l'élève quittant le collège à un frère ou une sœur dans le collège ou arrivant en 6ème, nous pouvons transférer le solde. Merci de renseigner les informations suivantes et de déposer ce document à la vie scolaire avant le vendredi 17 juin 2022.

Nom des parents :

Prénom des parents :

Nom de l'élève quittant le collège :

Prénom de l'élève quittant le collège :

Classe de l'élève quittant le collège :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe de l'élève :

**Toute demande arrivant incomplète et après le 17 juin 2022 ne sera pas pris en compte ainsi que le solde non réclamé, iront au profit de l'association.**

